****

**Déclaration liminaire de l’Unsa-Éducation**

**au CSAA du 16 janvier 2024**

Monsieur le Recteur,

Mesdames, Messieurs,

En ce début d’année, l’Unsa-éducation vous souhaite et souhaite à tous les personnels de notre académie, une bonne année 2024. Nous faisons le vœu de changements nécessaires et indispensables, concertés, qui amélioraient la qualité de vie au travail, rendant plus efficace ce dernier, améliorant de fait le service public d’éducation.

***Malheureusement l’année 2024 débute bien mal avec des actes de violence au lycée Joliot Curie de Reims.***

L’Unsa-Éducation s’associe au désarroi, à la crainte voire à la peur des collègues qui doivent faire face à ce nouvel épisode de violence dans un établissement scolaire.

Ce genre d’évènement ne devrait pas se produire. Force est de constater que l’École n’est que le reflet de notre société ou la violence et sa dissémination via les réseaux sociaux se généralise. Il est loin le temps où l’École était un sanctuaire et ses personnels respectés par les élèves et leurs parents. Voilà où on en est après de trop nombreuses années de dénigrement de l’École par le monde médiatico-politique. Sans une vraie politique volontariste de réhabilitation de l’image de l’École dans notre société, on peut craindre que le climat scolaire se dégrade encore plus, mettant en danger les personnels et impactant toujours plus les apprentissages des élèves.

Cela pose aussi la question du manque criant d’adultes dans nombre d’établissements scolaires.

Venons-en maintenant aux sujets à l’ordre du jour de notre CSA.

***Et en premier lieu, les lignes directrices de gestion mobilité, ou plus précisément les LDG des enseignants du 2nd degré, des CPE et PsyEN.***

L’Unsa-éducation réitère sa demande de groupes de travail préalables pour tous les personnels. Le dialogue social ne peut-être, à nos yeux, une information descendante, suivie d’un temps de questions/réponses en CSA, souvent trop rapide et qui ne modifiera en rien le projet de départ, ni une concertation qu’avec certains types de personnels.

***Nous examinerons ensuite les mesures de rentrée en emplois, leurs répartitions et la carte des formations et dispositifs ULIS***.

Notre ancien Ministre, nouveau premier Ministre, nous annonçait « noël avant l’heure », oui, mais pour qui ?

Pas pour les enseignants du premier degré qui perdent 90 postes l’année prochaine, ni pour ceux du second degré qui voient leurs dotations inchangées. Cela ne permettra pas d’organiser sereinement les nouveaux dispositifs annoncés par notre Ministre sortant.

Que dire de la suppression des 4 personnels de laboratoire et administratifs en EPLE, ou des 3 postes des personnels des services académiques ? Nous ne cessons de le dire, ces personnels sont en surcharge de travail constante, dues aux réductions d’emplois, dues à cette surcharge même qui les rend malades ! Ces mesures sont dangereuses pour la santé de ces personnels qui sont si importants à la bonne marche de notre service public. De nombreux problèmes, qui visent d’ailleurs à être en augmentation, d’encadrement des élèves se sont faits jour cette année.

Nous demandions un recrutement de CPE beaucoup plus conséquent, résultat : moins deux.

Les personnels de direction, dont la surcharge de travail ne cesse d’augmenter perdent eux aussi un poste.

Enfin, nous ne pouvons pas nous réjouir de la stabilité des emplois d’infirmiers, de médecins et assistants de service social. Ces trois catégories de personnels sont en sous-effectif criant, ce qui entraine, encore une fois, du mal-être au travail.

Pour résumer, cette carte scolaire n’est absolument pas en adéquation avec les ambitions du ministère. Les annonces de « noël avant l’heure » résonnent comme une provocation de plus, envers les personnels. Parions que cela ne va pas rendre nos métiers plus attractifs.

***Nous déplorons que le premier Ministre use des mêmes méthodes pour sa ministre de l’éducation nationale, que pour nos services.***

Madame Oudéa-Castéra, déjà en charge du ministère des sports des jeux olympiques et paralympiques, voit sa charge de travail "légèrement" augmentée avec l’attribution d’un nouveau portefeuille, celui de l’Education nationale et Jeunesse et sports. Le Ministre Attal, resté cinq mois à la tête de notre ministère, a brillé par son dynamisme en matière d’annonces et de changements, ressortant de vieux souvenirs jaunis, ou ses a priori fanés car n’ayant jamais lui-même usé les bancs de l’École publique…

Il laisse à sa remplaçante un travail de mise en œuvre monstrueux auquel s’ajoutera le dossier de la mise en place des jeux olympiques. Une tache a priori impossible, le burnout guette notre nouvelle ministre… mais pas qu’elle !

Dans notre ministère, il en va de même, dès qu’un emploi reste vacant, son travail est distribué à ses collègues. On empile les missions, pensant qu’un collègue peut prendre en charge ces taches supplémentaires, sans réaliser que le système met ainsi en péril la santé des personnels.

Notre nouvelle Ministre, prend comme prétexte, le manque de remplacement pour expliquer son choix de mettre ses enfants dans une école privée.

Nous déplorons depuis bien des années, les différentes cartes scolaires négatives, qui poussent les rectorats et les DSDEN à réduire son nombre d’agents remplaçant pour éviter d’augmenter trop le nombre d’élèves par classe. Il est bien facile d’utiliser les éléments de langages, pour faire croire à l’opinion que tout va bien. Il est moins facile de faire le bilan d’année de politiques axées sur la réduction des déficits publics en prenant comme variable les fonctionnaires.

Nous renouvelons encore une fois notre souhait que la carte scolaire soit en adéquation avec les ambitions de l’éducation nationale. Nous renouvelons aussi notre souhait que les ministres arrêtent leurs bavardages médiatiques, leurs annonces sans concertation préalable avec les élus des personnels et surtout qu’ils et elles soutiennent leurs personnels, les reconnaissent comme des professionnels, qui sans leur zèle, verraient le système éducation national s’écrouler.